



Dossier suite à suicide de ma fille

Par **fab8559**, le **30/09/2015** à **20:14**

bonjour

ma fille s'est suicidée, en septembre 2012, en se jetant sous un train ! je n'ai pas pu voir le corps, avant la cremation, bien que la personne responsable du crematorium, m'a affirmé que le corps n'était pas tellement "abimé" ! je n'arrive pas à faire mon deuil, car j'aimerais revoir ma fille une dernière fois, quelque soit son état : c'est mon enfant, c'est terrible, je n'ai pas pu lui dire au revoir !!

je suis allé au commissariat pour demander si un dossier était constitué, et si des photos avaient été prises sur place ! les policiers m'ont répondu que le dossier n'était pas clos, et que il fallait que je fasse la demande au procureur ! ce que j'ai fait par 2 fois, mais sans réponse ! je deviens fou, surtout que sa mère, mon ex femme, s'est jetée sous un train, un mois plus tard, au même endroit !!

comment puis je faire ? y a t il eu des photos de prises ?

merci de me répondre, c'est vital pour moi